Fiche prévention 7

LES GANTS

- **Au travail, les mains sont mises à rude épreuve et subissent de nombreuses agressions. Les lésions de la main et de l'avant-bras représentent 25% des accidents avec arrêt.**
- **Ces accidents ainsi que les dermatoses professionnelles pourraient être moins nombreux et moins graves si le port de gants était systématique.**

VOS RISQUES

- **Risque mécanique :** coupures, perforations, piqûres, déchirures, abrasion
- **Risque chimique :** pénétration de produits chimiques liquides ou poussières
- **Risque biologique :** contact avec les fluides humains et animaux, les ordures et les environnements insalubres
- **Risque thermique :** froid, chaleur, flamme, projection de métaux en fusion
- **Risque lié aux rayonnements :** radioactivité, radiations ionisantes
- **Risque électrique :** décharges électrostatiques, chocs électriques
- **Risque vibratoire :** outils pneumatiques et vibrants.

Les conséquences de ces expositions : plaies, piqûres, brûlures, irritations, allergies, dermatoses, infections, intoxications par passage au travers de la peau.

V2017

NOS CONSEILS

Pour l'employeur :

- Avant tout, mettre en place les **protections collectives**
- Il n'existe pas de gant universel
- La sélection des gants de protection est un délicat **compromis** entre la protection nécessaire contre tous les différents risques présents et la fonctionnalité et le confort.

Pour le salarié :

- Porter les gants sur des mains **propres** et **sèches** et se laver les mains **après le retrait** des gants
- Utiliser les gants à **votre taille** et adaptés à la **tâche prévue**
- **Contrôler l'état des gants** : les gants repérés comme défectueux doivent être éliminés et remplacés et les gants à usage unique doivent être jetés après utilisation
- Pour les gants de protection contre le risque chimique, les **rincer** avant le retrait et les retirer **à l'envers**
- **Entretenir** les gants réutilisables selon les instructions du fabricant
- Conserver les gants **neufs** dans l'emballage à l'abri de la lumière, dans un endroit frais et sec
- Eviter le contact des gants souillés avec une **autre partie du corps :** ne pas fumer, manger, ni boire avec les gants.

Astil

Cachet

LE CHOIX DES GANTS

- Les exigences générales des gants sont définies par la **norme EN 420**.
- **3 catégories - cat 1** = gants d'usage courant pour **des risques mineurs**
  - **cat 2** = gants d'usage intermédiaire pour les risques **moyennement graves à graves**
  - **cat 3** = gants d'usage complexe pour les risques **très graves, irréversibles voire mortels.**
- A chaque **type de risque** correspond une **norme :**

DANGERS MECANIQUES (EN 388)

Niveaux de performance

0 à 4 0 à 5 0 à 4 0 à 4

- Résistance à la perforation
- Résistance au déchirement
- Résistance à la coupure
- Résistance à l'abrasion

DANGER DU FROID (EN 511)

Niveaux de performance

0 à 4 0 à 4 0 ou 1

- Perméabilité à l'eau
- Résistance au froid de contact
- Résistance au froid convectif

CHALEUR ET FEU (EN 407)

Niveaux de performance

0 à 4 0 à 4 0 à 4 0 à 4 0 à 4 0 à 4

- F = Résistance aux grosses projections de métal en fusion
- E = Résistance aux petites projections de métal en fusion
- D = Résistance à la chaleur radiante
- C = Résistance à la chaleur convective
- B = Résistance à la chaleur de contact
- A = Comportement au feu

MICRO-ORGANISMES EN 374

PROTECTION CHIMIQUE EN 374

- La norme **EN 374-2** détermine la résistance à la pénétration (niveaux 1 à 3)
- La norme **EN 374-3** détermine la résistance à la perméation (niveaux 1 à 6) pour au moins 3 produits de la liste des douze ci-dessous.

LETTRE	PRODUIT CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	CLASSE
A	Méthanol	67-56-1	Alcool primaire
B	Acétone	67-64-1	Cétone
C	Acétonitrile	75-05-8	Nitrile
D	Dichlorométhane	75-09-2	Hydrocarbure chloré
E	Carbone disulphide	75-15-0	Composé organique contenant du soufre
F	Toluène	108-88-3	Hydrocarbure aromatique
G	Diéthylamine	109-89-7	Amine
H	Tétrahydrofurane	109-99-9	Éther hétérocyclique
I	Ethyl acétate	141-78-6	Ester
J	N-heptane	142-85-5	Hydrocarbure saturé
K	Hydroxyde de Sodium 40%	1310-73-2	Base inorganique
L	Acide Sulfurique 96%	7664-93-9	Acide minéral inorganique

La perméation est le processus par lequel un produit chimique se diffuse à travers le matériau d'un gant de protection, à l'échelle moléculaire.

CONTAMINATION RADIOACTIVE EN 421

PROTECTION SOUDURE EN 12477

A - Abrasion (0 à 4)
B – Coupure par tranchage (0 à 5)
C - Déchirure (0 à 4)
D - Perforation (0 à 4)
A - Inflammabilité (1 à 4)
B - Chaleur de contact (1 à 4)
C - Chaleur convective (1 à 4)
E - Petites projections de métal en fusion (1 à 4)

RISQUES ELECTRIQUES EN 60903